

CONCURRENTS — 19° édition du Prix de l'Orateur

14° edition de la English Oratory Competition

Faut-il être beau pour être un bon plaideur?

To pick up or not pick up the check?



M° Al Brixi Fasken



Mtre Vivan Nguyen

Devichy Avocats



M^e Abla Kekeli Maglo Heritt Avocats



Mtre Benjamin Wilner Shadley Bien-Aimé



Mº Tiago Múrias *Ameur & Múrias*



M° Kloé Sévigny Fonds d'aide aux actions collectives

MEMBRES DU JURY

Présidence du jury : L'honorable Christine Baudouin, Cour d'appel du Québec

Coprésidence du jury : Me Bernard Amyot, Ad. E., Chair—ACTL— Quebec Province Committee

Mme la Bâtonnière du Québec Catherine Claveau, Barreau du Québec

Mme la Première conseillère Julie Mousseau, *Barreau de Montréal*

M^e Mathieu Jacques, Président, *Jeune Barreau de Montréal*

Me Anne-Sophie Laframboise, Gagnante du Prix de l'Orateur 2020

M^e Patrycja Nowakowska, Gagnante de la *English Oratory Competition* 2020

MAÎTRE DE CÉRÉMONIE ET PRÉSENTATION

Me Laurence Camille, *Administratrice du Jeune Barreau de Montréal* Me Julien Grenier, *Lapointe Rosenstein Marchand Melançon*

Suivez les concours oratoires sur nos réseaux sociaux et identifiez-nous dans vos publications!





Jeune Barreau de Montréal - JBM







OBJECTIFS

L'objectif du Prix de l'orateur du JBM est de faire connaître auprès de la communauté juridique montréalaise de jeunes avocats particulièrement talentueux quant à leur éloquence et leur qualité d'expression. Il s'agit également d'une façon de créer des opportunités de rencontres au sein de la communauté juridique montréalaise.

ADMISSIBILITÉ DES CANDIDATS

Tout membre du Jeune Barreau de Montréal ayant été assermenté entre le 1^{er} mai 2011 et le 14 juin 2021. Les participants admissibles ont donc dix (10) ans de pratique ou moins et sont inscrits au Barreau du Québec, section de Montréal.

NATURE DU CONCOURS

La séance est ouverte au public et débutera par une brève présentation du candidat. Le JBM impose un sujet unique francophone et un sujet unique anglophone qui sont transmis aux orateurs au terme de la Ronde éliminatoire. Les sujets sont interprétés librement et largement par les candidats. L'allocution de chacun des candidats ne devra pas excéder 4 minutes. Le jury ne pourra interrompre le candidat pendant sa prestation. À l'issue de la plaidoirie, chaque membre du jury aura le loisir de formuler des commentaires concernant la prestation du candidat ainsi que de poser des questions auxquelles ce dernier sera invité à répondre. L'annonce des résultats se fera le soir même, au cocktail qui suivra immédiatement le concours, au salon des avocats de la Cour d'appel.

ÉVALUATION

Les critères suivants seront parmi ceux évalués par le jury : maîtrise de la langue, culture générale, originalité, aisance, personnalité, charisme, facilité de communication, impression générale et capacité à répondre aux éventuelles interventions ou questions du jury.

PRIX

À l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal (première semaine de septembre), l'Orateur francophone du JBM représente ra le Barreau de Montréal au Prix Paris-Montréal de la Francophonie auquel participent également de jeunes avocats de Barreaux étrangers dont ceux de Bruxelles, Genève, Lausanne et Paris. Quant à lui, l'Orateur anglophone du JBM représentera le Barreau de Montréal à l'International Debate Championship. Les deux concours ont lieu en présence d'invités internationaux.

L'Orateur francophone du JBM aura le privilège de représenter le Québec à l'occasion du concours international d'éloquence de la francophonie organisé par la Conférence Internationale des Barreaux de tradition juridique commune (CIB), lequel doit avoir lieu vers la fin de l'année en Afrique.

L'Orateur anglophone du JBM aura le privilège de représenter le Jeune Barreau de Montréal à l'occasion de l'International Oratory Competition de l'American Bar Association – Young Lawyers Division, lequel a généralement lieu en mai de chaque année, aux États-Unis. Il est à noter que le JBM défraie les coûts du billet d'avion et une nuitée d'hôtel pour cette participation.

Le Jeune Barreau de Montréal suivra l'évolution de la situation afin de déterminer si ces événements auront lieu en personne ou virtuellement.